

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.Les ANNONCES
sont de gré à gré.

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ÉTRANGER

Un an. . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



Il y avait une fois un homme dont l'habit était percé au coude. Il retourna l'habit pour qu'on ne vit pas le trou. Et voilà pourquoi nous avons changé de ministère.

Peuple français, peuple de braves, ose te plaindre aujourd'hui de ton gouvernement ?

Depuis quelques mois tu ne paraissais pas parfaitement satisfait, tu ronchonnais un peu, tu donnais plus de trois millions de voix à des candidats indépendants, sinon irréconciliables, et ton attitude refrognée semblait dire clairement au pouvoir : « Il faudrait changer ça. »

Et le pouvoir de te répondre : « Mon ami ne te fâche pas, calme ta mauvaise humeur et prends patience ; — je te prépare de petites réformes qui devanceront tes desirs, — encore quelques jours tu vas voir ce que tu vas voir ! »

Arrive le Message impérial, ah ! ah ! écoutons :

Droit pour le Corps-Législatif d'élire son bureau et de faire son règlement intérieur. — Bon, ceci allait de soi, charbonnier doit être maître chez lui.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PORTRAITS POLITIQUES

M. Duruy.

Jeunes Elèves,

Au moment de m'envelopper dans une retraite prématurée à laquelle j'ai des droits incontestables, à ce que prétend le *Journal Officiel*, ne soyez pas étonnés que ce soit à vous, le sujet constant de mes études, de mes travaux et de mes préoccupations, à vous que j'adresse mes dernières paroles, mes paroles d'adieu.

Vous me connaissez bien, n'est-ce pas, jeunes élèves ? Il n'est pas un de vous qui de temps en temps ne feuilletât son *Duruy* pour apprendre un peu d'histoire et de géographie dans ces livres classiques répandus par milliers à travers les Lycées : œuvres modestes qui vierges de style, d'érudition, de convictions politiques et d'aperçus philosophiques, n'ont d'autres prétentions que de compiler une certaine quantité de faits et de dates indispensables à connaître lorsque vous vous présenterez au baccalauréat.

Ce qu'il y a, en effet, de plus facile à remarquer chez moi, c'est que je ne suis point un homme supérieur. — Ma réputation d'historien ne court pas

Obligation de soumettre à la chambre les nouveaux tarifs internationaux : ce n'est pas là une grosse affaire, mais enfin toujours autant d'attrapé.

Vote du budget par articles : pas mal, — il sera plus commode d'additionner les dépenses.

Compatibilité des fonctions de ministre avec le mandat de député. Tiens, pourquoi ? afin de tourner la demande d'interpellation ? Pas fameux cela : voyons la suite.

Extension du droit d'interpellation. On ne sait pas comment, — simplification du mode de présentation des amendements on ne le sait pas davantage : diable, cet article manque de précision ! Mais nous devons approcher du gros morceau, continuons, après ?

— Après ? il n'y a plus rien.

— Comment, plus rien, c'est une plaisanterie ? Car dans tout cela il n'y a que des hors-d'œuvre, quelques modifications de règlement tout au plus. Mais les réformes sérieuses qui intéressent directement la nation, où les voyez-vous, de grâce ? Mais les soldats trop nombreux, mais les impôts trop lourds, mais l'abolition de l'article 75, mais le jury pour la presse, mais les maires élus par le suffrage, mais la liberté trop attachée de court, — où en est-il question, s'il vous plaît ?

Attendez, attendez, tous les ministres ont donné leur démission lundi soir, — on

risque de traverser les siècles ; — mais du moins la postérité, si tant est qu'elle s'occupe de moi, ne me refusera pas d'avoir été payé de bonnes intentions, de m'être remué, agité, retourné dans mon ministère, de façon à démontrer qu'à défaut d'un talent transcendant, j'étais doué d'une activité peu commune.

Lorsqu'en 1863 un décret impérial me mit sous le bras ce portefeuille qu'un autre décret impérial me retire aujourd'hui, — un peu étourdi par cette faveur inespérée et animé d'une sainte ardeur, je me mis à réformer, réformer, réformer, changeant ceci, modifiant cela, entassant règlements sur règlements, instructions sur instructions.

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, je rétablissais l'agrégation de philosophie, j'instituais un tribunal pour juger les professeurs révoqués, je supprimais la bifurcation des études scientifiques et littéraires, j'introduisais dans les Lycées l'enseignement de l'histoire contemporaine, je créais les cours d'enseignement secondaire, je remaniais les examens du baccalauréat, et j'inondais la France de circulaires pour expliquer mes projets, mes changements, mes modifications, mes réorganisations, etc., etc.

Comme vous devez le penser, jeunes élèves, il résulta de cette précipitation une confusion et un galimatias assez malaisés à débrouiller, néanmoins je persiste à croire, malgré les attaques acharnées auxquelles elles ont été en butte, — que toutes mes réformes n'étaient pas absolument mauvaises, — et que quelques-unes d'entre elles auraient pu amener de bons résultats si un autre homme que moi eût été là pour les mettre en pratique.

L'enseignement de l'histoire contemporaine entre autres n'est point une sotte chose, attendu qu'il est

va en nommer de nouveaux qui sans doute seront chargés de cette besogne.



Mardi. — Et ces nouveaux ministres ?

— Pas encore nommés : ça ne va pas si vite, vous comprenez.

Mercredi. — Hé bien, savez-vous ?

— Rien toujours, il faut le temps de choisir, que diable, pour une aussi grosse affaire.

Jeudi. — Point de nouvelles : il paraît que c'est difficile à trouver.

Vendredi. — Personne encore, ah dame ! pour accomplir tous ces changements, on a besoin d'hommes solides, et ça n'est pas commun.

Samedi. — Je crois que nous approchons, il est question de... chut ! pas possible ?

Dimanche. — Demain le *Journal officiel* parlera ; attendez-vous à du nouveau, je ne vous dis que ça.

Lundi. — Enfin, les voilà !

Peuple Français recueille toi, prête l'oreille à ces noms nouveaux qui à eux seuls doivent constituer tout un programme de réformes et de libertés nouvelles :

Tu n'avais pas grande admiration pour la façon dont tes affaires étaient menées

profondément ridicule qu'en sortant du Lycée, jeunes élèves, vous connaissiez à merveille l'histoire de la Grèce antique, et que vous ne sachiez pas un traitre mot de ce qui s'est passé dans votre pays depuis vingt-cinq ou trente ans. — Seulement, c'est dans le programme et dans la méthode d'enseignement que réside l'écueil, — et aujourd'hui que je n'y suis plus intéressé, — je ne fais aucune difficulté d'avouer que proposer à votre admiration le second Empire comme le plus grand règne connu, et le coup d'Etat comme un acte providentiel, — serait une grave erreur.

Quant à l'enseignement secondaire des filles qui a suscité contre moi toutes les foudres cléricales, notamment l'indignation de Mgr de Bonald, archevêque de Lyon et primat des Gaules, — il n'y avait absolument rien à en redouter du côté où ces messieurs le prenaient. — Je connaissais assez mes professeurs pour être certain que leurs séductions arriveraient difficilement à troubler le cœur de leurs élèves, et la seule critique sérieuse à adresser à ce genre d'enseignement est qu'on ne voyait guère à quoi il pouvait servir.

Vous voyez, jeunes élèves, que je fais bon marché de mon administration et que je n'hésite point à dire ce que j'en pense ; — cela tient à ce que j'ai été assez habitué à la critique pour ne pas m'en effrayer. — On rencontrerait difficilement, en effet, un ministre qui plus que moi se soit vu attaqué de toutes parts avec autant de vivacité et d'acharnement. — Ici, c'étaient les cléricaux m'accusant de vouloir saper par la base l'enseignement religieux ; — là les libéraux, et à leur tête les journalistes normaliens, me reprochant d'être réactionnaire et d'avoir pour la liberté une sainte horreur, — en quoi ils se trompaient.

à l'intérieur ; tu n'éprouvais pas une profonde sympathie pour le ministre qui a dirigé les élections, soutenu malgré tout le système des candidatures officielles et fait manœuvrer les préfets à poigne, — peuple Français, réjouis-toi, — M. Forcade de la Roquette a donné sa démission.....

Nouveau ministre de l'intérieur : — M. Forcade de la Roquette !

Le ministre qui a été le promoteur de la nouvelle loi sur l'armée, qui a enrégimenté douze cent mille hommes au lieu de cinq cent mille, qui ne songe qu'à échanger les boutons d'uniforme et ne rêve que casernes, — ce ministre là ne jouissait pas chez toi d'une grande popularité. — Peuple Français, saute de plaisir, — le maréchal Niel a donné sa démission.....

Nouveau ministre de la guerre : — Le maréchal Niel !

Tes finances ne te semblaient pas dans un état admirablement prospère ; on doit beaucoup d'argent et les millions d'impôts s'accumulent. — Peuple Français, abandonne-toi à la plus vive allégresse, — M. Magne a donné sa démission.....

Nouveau ministre des finances : M. Magne !

L'illustre Auvergnat, enfin, qui depuis des années dirige le char de l'Etat dans

Je ne hais point tant que cela la liberté, seulement je ne suis guère au fait de la manière de s'en servir, — ignorance qui tient en partie à l'ensemble du régime sous lequel nous vivons ; — j'aurais eu par moment des envies de libéralisme, mais le malaisé était de trouver le moyen de les satisfaire.

Non, mon principal défaut, que je vois bien à présent, a été d'embrasser plus de choses que mes bras ne pouvaient en contenir. Emporté par mon zèle, j'ai voulu à la fois être ministre, inspecteur, professeur, pion et économiste, ce qui était trop. — N'emparant de certaines besognes que j'aurais dû laisser à d'autres, on m'a vu successivement dans les classes d'études et dans les dortoirs, dans les classes de philosophie et dans les cuisines ; — tantôt précédé du cérémonial ministériel, tantôt en tapinois, nouveau spectre de Banco, faisant une apparition pour vérifier si les haricots étaient suffisamment cuits.

Sans doute, jeunes élèves, cette sollicitude et ces soins ne sont pas indignes d'un ministre de l'instruction publique, — mais il y a une autre façon de s'y prendre, — et je reconnais que mon administration sera plutôt remarquable par son mouvement et son agitation que par ses résultats effectifs et ses réformes utiles.

Dans tous les cas, en m'éloignant de vous, jeunes élèves, j'ai la satisfaction de penser qu'on reconnaîtra que j'avais l'envie de bien faire, que je ne craignais pas le travail, que je n'étais point un méchant homme, et que je valais peut-être bien autant que M. Bourbeau qui entre par une porte pendant que je sors par l'autre.

Pour discours conforme :

L. LECLAIR.

ces chemins bourbeux qui nous ont conduits au Mexique et à Sadowa, — peuple Français, roule-toi dans des convulsions de gaieté, — M. Rouher, pour l'appeler par son nom, a donné sa démission.....

Président du Sénat et archi-chancelier : M. Rouher !

Peuple Français, peuple de braves, ose te plaindre aujourd'hui de ton gouvernement ;

Pour apaiser ta soif de réformes, — on te tend un verre vide.

Sous prétexte de constituer un nouveau cabinet qui représente des idées nouvelles on renomme cinq ministres sortants et cinq doublures des autres.

Enfin, dans le but de mieux connaître tes desirs, tes besoins et tes aspirations, par la voix des représentants que tu as nommés, — on interrompt brusquement la session législative, et on dit tranquillement à tes députés : — Mes bons Messieurs, allez vous asseoir !



Ah ! que l'Empereur avait raison d'écrire il y a un mois : — la politique de mon gouvernement se manifeste assez clairement pour éviter toute équivoque.

On la comprend très bien, en effet, cette politique, et à chacun de ses actes on reconnaît l'application de ce mot célèbre : — *L'Etat, c'est moi !*

Il y a pourtant bien quelques électeurs à côté !

Jacques BARBIER.

Par avis de M. le Procureur Général, M. Labaume a été invité à se constituer prisonnier mardi 3 août au plus tard.

M. Labaume ne veut pas faire attendre plus longtemps la prison ; en conséquence, au jour dit il s'incarcérera à St-Joseph — pour neuf mois.

BONNES NOUVELLES



On a lu dans le *Journal officiel* que l'empereur n'a pas reçu jeudi et ne recevra pas les jeudis suivants.

Comme compensation, les journaux et journalistes continuent à recevoir des collections d'assignations et d'arrêts.

Toutes les feuilles publiques ont annoncé que les ministres démissionnaires ont démenagé complètement.

Il y a longtemps que nous connaissions cette nouvelle et que nous étions payés pour le savoir. Notre discrétion bien connue nous empêche seule de nommer d'autres personnages qui démenagent aussi ou ont déjà démenagé.

MM. Vuitry et Duruy ont été nommés sénateurs. Trente mille francs comme gardiens de la Constitution, dix mille francs en qualité d'anciens ministres : décidément le métier de serviteur de l'Empire a encore du bon.

Les 116 sont décidés à ne pas retirer leur interpellation ; la gauche prépare la sienne ; Raspail travaille à son manifeste. Voilà le Gouvernement avec des désagréments sur la planche pour quelque temps.

On couvre de signatures à Paris une pétition pour la restitution à la capitale de ses libertés municipales. Si les Parisiens consentent qu'on fera honneur à leurs signatures, ils se ménagent de douces illusions.

Nous autres Lyonnais nous connaissons par expérience le sort de ces pétitions.

MAUVAISES NOUVELLES



M. Rouher est nommé président du Sénat pour 1869. Allons, allons, tant mieux, cet illustre auvergnat ne perd pas tout.

Reste encore cet excellent M. Baroche à caser et à pourvoir d'une bonne place. Il est si dur de renoncer du jour au lendemain à un émargement de 100,000 francs quand on n'en a pas l'habitude.

On avait conçu des craintes sur la suppression du ministère de la maison de l'empereur et la retraite de M. Vaillant. Heureusement il n'en est rien : l'honorable maréchal continue à jouir de tous les émoluments et immunités attachés à ce petit portefeuille.

Décidément le Corps législatif ne sera pas convoqué de sitôt. Pour calmer l'amertume des regrets de nos députés, on leur a distribué un mois d'indemnité.

Il y en a qui aiment autant ça qu'une vérification de pouvoirs.

Don Carlos, — échappé de Paris, dit l'agence Havas, — est rentré en Espagne. Nous engageons vivement la famille de ce prétendant à le faire enfermer dans une maison de santé.

Essayer de s'asseoir sur un trône en ce temps-ci est certainement la preuve d'une aliénation mentale des mieux conditionnées.

M. de Gonet vient d'être nommé conseiller à la Cour de Paris. Ce magistrat bien connu pour ses rapports avec les journalistes, arrive à ce poste après douze ans de services seulement.

On voit les bons effets de la loi sur la presse : le trésor encaisse les amendes, les juges reçoivent de l'avancement, et les journalistes, qui voient trop clair, vont à l'ombre.

L'empereur a écrit une lettre pleine d'affection à M. Rouher. C'est justement de cette affection chronique que la France souffre depuis longtemps sans remède.

FAUSSES NOUVELLES



Nous tenons de source incertaine que le grand prix quinquennal de cent mille francs pour la plus belle œuvre d'art est destiné à M. Desjardins, auteur du monument de la place de l'Impératrice.

Cette récompense est bien due à notre éminent compatriote, et M. Vaisse, du haut de sa demeure dernière, sera aussi content que le colonel.

On assure que l'empereur, interrogé sur la responsabilité ministérielle et le gouvernement parlementaire comme celui de la reine Victoria, a répondu qu'il ne l'accorderait jamais, — parce qu'il ne veut pas de cabinets à l'anglaise.

On croit que le sénatus-consulte n'accouchera pas de réformes bien sérieuses et bien profitables. En effet, les opérations césariennes réussissent si rarement !

Il est fortement question de dissoudre le Corps législatif. Cette nouvelle aurait lieu d'étonner de la part du Gouvernement, car c'est surtout quand on est malade qu'il faut garder la Chambre.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Ce qu'il y a de plus difficile à contenter après le peuple français, sans cesse à la re-

cherche d'un meilleur gouvernement, et qui passe son temps à adorer le lendemain ce qu'il a brûlé la veille, — ce sont les biens de la terre.

Quand il fait froid, les biens de la terre se plaignent ; si la chaleur arrive, les biens de la terre se plaignent encore ; s'il pleut, ils demandent la sécheresse, et quand elle est venue il leur faut de la pluie.

Jamais les biens de la terre ne sont contents. Ainsi, lorsqu'il y a un mois, Phébus, le blond nous ménageait parcimonieusement ses rayons, le blé se couchait et refusait de dorer ses gerbes, la vigne coulait ; — aujourd'hui le raisin nous menace de l'oïdium, et ne consent à gonfler ses grains qu'à la condition d'être arrosé.

Or, pour l'instant la voirie céleste ne semble guère disposée à fonctionner, et les cantonniers d'en haut sont probablement en grève, à moins qu'il n'y ait dans les régions éthérées quelque remaniement ministériel et que le fonctionnaire chargé du portefeuille des nuages n'ait donné sa démission.

En attendant le soleil abuse du pouvoir personnel, — ce qu'il a de commun, du reste, avec d'autres souverains, — et nos interpellations n'auraient pas plus de résultats pratiques auprès de cet astre radieux que l'interpellation des 116 auprès de celui qui a sauvé M. Granier de Cassagnac le 2 Décembre....

Aussi, si la Commission municipale qu'on nous a fait la disgrâce de nous infliger voulait mettre à exécution son idée de la statue Vaisse et se décidait enfin à hisser sur son piédestal le feu préfet auquel elle a si longtemps obéi, je crois que jamais moment ne serait mieux choisi.

D'abord, une grande partie de la population lyonnaise a émigré aux eaux ou à la campagne ; les habitants que leurs occupations n'obligent pas à sortir de chez eux restent à la maison à l'abri des coups de soleil ; — donc peu de monde assisterait à ce désagréable spectacle.

Et la chaleur accable tellement le reste des citoyens qu'il ne leur resterait pas la force de protester contre l'honneur posthume dont on voulait accabler la mémoire de défunt Vaisse.

Mais vous verrez que le bronze de ce fonctionnaire ne sortira pas de sa retraite et que M. Rouher redeviendra ministre avant que nos yeux aient pu contempler l'habit brodé de celui qui fut durant de longues années l'administrateur du Rhône.

La mode est de plus en plus aux feuilletons judiciaires, et à voir le zèle que mettent presque tous les journaux à publier des récits de bagnes et d'échafaud, il faut assurément que les voleurs et les assassins intéressent les français presque autant que les sauts de carpe de la politique impériale.

Une feuille publique n'a pas plutôt commencé le récit des exploits d'un gredin célèbre que toutes les autres le reproduisent. Trois journaux à la fois racontaient dernièrement, sous différents titres, les hauts faits de la bande Soufflard qui florissait il y a quelque vingtaine d'années, et quatre journaux entreprennent actuellement l'histoire de deux malheureux morts innocents au bagne, il y a peu de temps.

Cette chasse aux lecteurs au moyen de ces drames judiciaires provoque même des effets de concurrence assez amusants.

Le *Petit Journal* annonçait la semaine passée qu'il allait publier l'affaire de St-Cyr, et M. Millaud se frottait déjà les mains à la pensée de l'augmentation de sa vente à cette occasion, lorsque la *Petite Presse* déclare à ses acheteurs que ce compte-rendu, elle le leur donne pour rien, en supplément.

Le *Petit Journal* se recueille pour parer le coup. A la place de M. Millaud, je donnerais avec ma feuille la *Petite Presse* gratis.

On ne peut savoir où s'arrêtera cet amour insensé pour les crimes ; mais lorsque toute la série des malfaiteurs connus sera épuisée, j'ose espérer que messieurs les Directeurs des journaux voudront bien n'assassiner personne afin de pouvoir livrer en pâture au public les débats judiciaires qui piquent sa malsaine curiosité.

Le Tribunal de Commerce de la Seine vient de rendre son jugement dans l'affaire de la Société Immobilière. Les administrateurs attaqués par les Actionnaires ont été condamnés à rembourser ces derniers. Parmi ces administrateurs figurent naturellement

les Pereire et quelques autres fortes têtes et fortes bourses du Crédit Mobilier.

Malheureusement ces arrêts ne sont sans appel, et la jurisprudence de la Cour s'éloigne sensiblement de celle des juges consulaires. On l'a vu à propos de ce même Crédit Mobilier, dont les organisateurs, créateurs, directeurs, etc... sont parvenus à se retirer sans avarie sensible à leurs portemonnaies. Il est à craindre que, au sujet de la Société Immobilière, pareille chose ne se reproduise ; mais bast ! les actionnaires doivent être accoutumés à ces petits désagréments et commencer à prendre leur part de ces légers ennuis : c'est une question d'habitude, voilà tout.

M. Edmond, le chiromancien, nous adresse la lettre suivante :

Très honoré maître ! En vous faisant hommage d'un pauvre livre que nous avons évoqué de la poussière des temps passés, nous vous remercions de la spirituelle critique que vous avez bien voulu faire à notre sujet dans votre avant-dernier numéro.

Ce livre de chiromancie se recommande à vous. Vous ferez œuvre pie en laissant tomber à son sujet dans vos colonnes, quelques mots de votre spirituelle et très éloquent plume.

En attendant, très honoré maître, nous conjurons le Génie de votre bonne étoile de vous conserver sous sa haute et digne garde. EDMOND.

Quelque gracieuse que soit pour nous l'épître de M. Edmond, nous ne saurions revenir sur notre première appréciation, — et il nous persuadera difficilement que son art devinatoire puisse aller jusqu'à prédire seulement l'époque de la prochaine réunion du Corps législatif.

Néanmoins il nous a paru curieux de feuilleter le livre qu'il nous envoie, — livre dont la couverture rouge et noire affecte une physionomie infernale assez réussie.

Nous en détachons la liste de quelques-uns des mystères que l'auteur prétend pouvoir découvrir dans les lignes de notre main gauche. (Recommandation essentielle : avoir soin que la digestion soit faite.)

Amis étrangers plutôt que parents.
Amis fourbes et infidèles.
Amis qui seront perdus sans retour.
Amitié nulle, — solitude du cœur.
Amours, — intrigues galantes,
Apoplexie !

Aptitudes à diriger les affaires d'autrui mieux que les siennes,

Blessures aux bras et aux mains.
Blessures au corps et aux reins.
Blessures aux cuisses et aux genoux.
Blessures mortelles.
Blessures aux jambes et aux pieds.
Célibat.

Chagrins et infortunes ayant pour cause la calomnie et les femmes.

Charges honorables : légation, ambassade.
Chûte dangereuse causée par un animal, (un petit quadrillé au bas du pouce.)

Danger d'être borgne ou aveugle.
Deshonneur. (Lignes très compliquées.)

Dispositions remarquables à la procréation. (Un triangle en forme d'équerre au beau milieu de main.)

Estomac sain, digestion facile.
Exil, fuite à l'étranger.
Femme et homme très galants.

Fortune ecclésiastique : bénéfices par les prélats.
Fortune par les femmes.
Hypocrisie à son comble.

Mariage malheureux avec un tyran. (Deux simples croix au-dessous du petit doigt.)

Mort de l'épouse avant son mari.
Mort du mari avant sa femme.
Nombreux amours.

Sacrilège dont la cause sera la femme. (Une goutte de croix à travers la paume de la main.)
Veuve dans la jeunesse.

Secrets, peine de cœur d'éternelle durée.
Laborieux accouchement.

Le bouquet :
Grossesse présente, présagée par les points rouges dans le triangle. — Le cercle ou le carré annonce un garçon.

Maintenant une question :
Comment M. Edmond s'y prend-il lorsqu'il a à annoncer à ses clients des découvertes dans le genre de celles-ci :

Ignorance, Ineptie, Inclination au faux témoignage, ou penchants aux amours anti-naturelles ?

L'administration du *Salut public* vient d'informer M. Labaume qu'elle entend ne pas lui réclamer le prix de l'insertion de l'arrêt rendu par la Cour impériale de Lyon dans l'affaire Vaisse.

Nous acceptons très volontiers cette

cieuse, moins comme économie de frais, que comme témoignage de bonne et cordiale confraternité.

Au moment de passer à la caisse pour toucher son indemnité de député, M. de Tillemont prit à part M. Perras et lui dit :
Mon cher collègue, vous représentez une population rurale, eh bien ! dites à vos commettants que la séparation du ministère de l'Agriculture et des travaux publics ne peut qu'être favorable aux campagnards.
Comment voulez-vous que le char de l'Agriculture ne marche pas, puisque, au lieu d'un, on a mis deux hommes pour Gressier Le Roux.

HECTOR PÉRIÉ.

DÉMÉNAGEMENTS

Cette semaine a été consacrée par les ministres démissionnaires au déménagement des objets, meubles et effets de toute sorte qui garnissaient leur ministère respectif.

Lits, tables, canapés, matelas, vaisselle, batterie de cuisine, etc., tout cela a été entassé dans d'immenses tapissières, — mais il est certains objets particulièrement précieux dont MM. Duruy, De la Valette, Baroche et Rouher n'ont voulu confier le transport à aucun déménageurs autres qu'eux-mêmes.

C'est ce qui explique pourquoi on a vu ces messieurs sillonner tous ces jours les rues de Paris avec d'énormes paquets sous le bras. Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs la nomenclature de quelques-uns de ces trésors que nos anciens ministres ont tenu à déménager de leurs propres mains, — malgré la fatigue à laquelle ils s'exposaient par ces chaleurs sénégalaises.

M. Rouher : — Sa Calotte naturellement, sa Plaque de grand-croix de la Légion d'Honneur en diamants ;

La grande idée de l'expédition du Mexique (sous globe) ;
Idem. de l'Emprunt mexicain ;
Le Plan de la bataille de Sadowa ;
La Photographie d'Emile Ollivier ;
Un Spectre rouge dans une boîte à surprise ;
L'Hydre de l'Anarchie empaillé.

M. De la Valette : — Par suite de son court passage aux affaires, M. De la Valette n'avait d'autre relique à emporter que la note des dépenses de voyage de M. De la Guéronnière à Bruxelles.

Il est vrai que cette note couvre deux rames de papier.

M. Duruy : — Un immense Carton contenant tous les projets de réformes et de réorganisation du laborieux mais brouillon ministre ;

La Collection des articles de MM. Francisque Sarcey et J.-J. Weiss, relatifs à son administration ;

Le Dossier de cette institutrice qui reçoit 33, 43 francs de pension de retraite par an, — alors que Mesdames Troplong et de Walewski, qui n'ont jamais instruit personne, en émargent 20,000 ;

Un Lot de vieilles poteries et de vieilles ferrailles gallo-romaines ayant servi de documents pour l'Histoire de César.

M. Baroche : — La Plume avec laquelle il a contresigné la destitution du général Changarnier ;

Sa fameuse Profession de foi : *Je suis Républicain, etc.* ;

La Liste de tous les procès de presse intentés sous son ministère ;

La Démission de M. Séguier, procureur-impérial à Toulouse ;

Le Démenti de M. Girod-Pouzol dans l'affaire de l'Indépendant du Centre ;

Le Bocal destiné à conserver ses nombreuses convictions.

Le déménagement s'est opéré sans encombre ; il paraît, toutefois, qu'en descendant trop vite d'un trottoir, M. Rouher aurait laissé échapper son Spectre rouge qui surgissant brusquement sous la pression de son ressort à boudin, aurait éveillé l'attention d'un sergent-de-ville.

Mais d'un coup de poing vigoureux l'ex-mi-

nistre d'Etat a fait disparaître le bonhomme dans sa boîte, — et l'incident n'a pas eu de suites.

CHAMBARANDE.

M. le Ministre déta...le

Il est minuit moins vingt-cinq minutes ; M. le ministre d'Etat rentre de St-Cloud où il a eu avec l'Empereur un long et expansif entretien ; — intimement convaincu qu'il est plus puissant et plus en faveur que jamais, il se jette, harrassé mais radieux, dans les bras de Morphée (cliché proposé pour la décoration) ; — cent et quelques années de services ; — plusieurs milliers de citations à l'ordre du jour... nalisme.)

A peine endormi M. Rouher devient la proie d'un atroce cauchemar : il rêve qu'il est à la Chambre et se prépare à monter à la tribune, quand il voit tout-à-coup celle-ci se transformer en moulin à vent, et le fauteuil du président se métamorphoser en tour crénelée ; épaté mais non intimidé, il va s'élançant à l'assaut de cette forteresse ; lorsque soudain surgit M. Schneider qui du haut de la tour du moulin lui lance sur la tête un lourd buffet en bois d'olivier.

Réveillé en sursaut par l'instinct de la conservation, M. Rouher aperçoit debout devant son lit son secrétaire particulier qui lui tend un grand pli cacheté en disant : « Par ordre de l'Empereur. »

Son Excellence qu'un secret pressentiment envahit aussitôt, bondit hors de sa couche et après avoir rapidement pris connaissance des papiers qu'on vient de lui remettre, s'écrie : Je suis dégomme !

Le secrétaire, qui devine de quoi il retourne, s'esbigne discrètement afin de permettre au ministre déchu un libre cours à sa douleur.

M. ROUHER (Il froisse avec rage dans ses mains crispées l'enveloppe du paquet qu'il vient de recevoir). — J'ai beau chiffonner ce papier, il ne sera jamais aussi froissé que je le suis moi-même en ce moment ; — me congédier ainsi sans me donner mes huit jours, c'est par trop raide, en vérité !

Cassagnac, qui l'eut dit ? — Du Miral, qui l'eut cru ?

Je croyais, il y a une heure à peine, qu'un tremblement de terre pourrait seul, désormais, me faire partir d'ici, et voilà qu'il me faut détalier au plus vite. C'est tout juste si l'on me laisse le temps d'organiser mes colis. (Appelant) Ohé Frontin, Lafleur, Crispin (les trois susnommés accourent tout effarés), ça qu'on prépare immédiatement toutes mes caisses, tous mes porte-manteaux, toutes mes valises, et cetera ; je déménage demain ; ai je assez de malles au moins pour contenir tous mes effets ?

FRONTIN. — Vous en avez, M. le ministre, des tas.

M. ROUHER. — Je ne suis plus ministre d'Etat ; appelez-moi Monsieur, tout court.

LES TROIS LAQUAIS (à part). — Comment ! démoli ! c'est moi qui vais pas tarder à le lâcher d'un cran ! Exeunt.

M. ROUHER. — Moi qui me croyais toujours grand favori ; j'espère que me voilà rasé ! — Je commence à croire décidément que l'on travaille enfin sérieusement là haut au couronnement de l'édifice. La tuile que je viens de recevoir sur la tête en est un indice certain ; quelle est la main qui m'a lancé ladite tuile ? Voilà ce que je ne sais pas encore au juste ; — je n'hésiterais pas à accuser le tiers-parti, si je ne savais pertinemment que, de leur côté, Magne et Forcade de la Roquette tenaient également beaucoup à se débarrasser de moi, comptant bien l'un et l'autre être appelés à me remplacer au ministère d'Etat. — (A Crispin qui est en train d'emballer, dans une pièce voisine, un objet de forme étrange.) Prenez bien garde, Crispin, d'abîmer mon spectre rouge qui doit être encore, je le suppose, en fort bon état !

CRISPIN (à la cantonade). Pas trop ; les ficelles qui le faisaient mouvoir sont usées jusqu'à la corde.

M. ROUHER. — Ah ! diable ! après ça je m'en suis tellement servi !... Je disais donc que mes chers collègues, Magne et Forcade, pourraient bien être les instigateurs du coup qui vient de me frapper ; — Infamie ! malédiction !

Magne que l'ambition de Charlemagne anime, Vent s'élever plus haut que la tour Magne à Nîmes, Et vient de me jouer un tour peu magnanime !

Il faut décidément que ma fureur soit grande puisque je m'oublie ainsi au point de perpétrer des vers que renierait Belmontet lui-même ! mais en poésie il n'y a que le premier pied qui coûte, et puisque le voilà fait, je vais continuer à m'exprimer encore quelque temps dans le langage des Dieux et de Stephen Liegeard ; — ça me soulagera.

Dévoré de désirs, Forcade La Roquette, Qui fait — chacun sait ça — fort cas de la Roquette, Des faveurs constamment — je le déclare haut — quête.

Donc ce doit être l'un de ces deux personnages qui a décidé l'Empereur à me retirer mon portefeuille ; — mais, au fait, qui a apporté la néfaste missive ? — il faut que je m'en informe à l'instant. (Criant) : Crispin,

priez mon secrétaire particulier de venir parler (entre le secrétaire). Qui a apporté ce paquet ?

LE SECRÉTAIRE. — S. E. M. Schneider.

M. ROUHER. — M'y voilà ! — J'aurais dû m'en douter plus tôt ; — j'aurais dû deviner, au train dont marchait l'aventure, que ce fabricant de locomotives n'y était pas étranger ; — cela m'apprendra à vouloir faire nommer Jérôme Zouzou président ; — mais patience, je compte bien prendre ma revanche sous peu ; (appelant) : Crispin.

CRISPIN. — Voilà, Monsieur.

M. ROUHER. — N'oubliez pas surtout d'emballer mon Hydre de l'Anarchie.

CRISPIN. — Monsieur oublie qu'il l'a envoyée, hier, chez l'empaillleur pour la faire rafistoler.

M. ROUHER. — C'est juste.... (exit Crispin). C'est dur tout de même, après avoir été quinze ans ministre, de redevenir tout d'un coup simple particulier ! — On m'a bien donné la direction de ce musée Campana de la politique, que l'on appelle : — LE SENAT, — mais tous ces papiers conscripti sont d'un dévouement que rien — pas même les effrayantes chaleurs que nous subissons en ce moment, — ne saurait altérer. — Je préférerais cent mille fois les débats orageux du Corps Législatif !

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Allons, résignons-nous ! — chacun, ici-bas, a sa croix à porter.

LE SECRÉTAIRE vivement. — Excepté moi ! et si, comme dernière faveur, vous vouliez bien me faire décorer pour le 15 Août ; je vous en saurais un gré infini.

M. ROUHER. — Vos vœux seront exaucés.

LE SECRÉTAIRE. — Je remercie votre Excellence de tout mon cœur, et je ne puis m'empêcher de lui dire que ce qui lui arrive aujourd'hui me paraît d'autant plus surprenant qu'il est certain qu'en se privant de vos services, le gouvernement personnel...

M. ROUHER distrait. — En effet, le gouvernement, — autrement dit l'Aigle, — perd son aile.

(La suite quand il fera moins chaud.)

DÉMOCRATE

LE MALADE MALGRE LUI

Pièce médicale en 1 acte et 1 tableau

PERSONNAGES :

JACQUES BONHOMME, malade.

M. TROFORT, médecin en chef.

1^{er}, 2^e et 3^e INTERNES.

EXTERNES.

INFIRMIERS de salle.

La pièce se passe dans une salle de l'hospice du docteur Trofort.

1^{re} SCÈNE.

JACQUES BONHOMME.

Jacques, seul, en bonnet de malade à son lever, se rend péniblement du lit à un fauteuil près de la fenêtre.

Mon Dieu, que je suis faible ! j'ai peine à mettre un pied l'un devant l'autre... le moindre effort m'accable ;... dire que je me portais si bien auparavant... Et ce M. Trofort qui ne veut pas entendre parler de nourriture... qui dit que je serais perdu... si je mangeais... Tyran !... il veut me tuer, bien sûr ! on me prolonge toujours ;... il se fiche de ça, lui... et ses internes qui ont toujours l'air de rire de moi... on voit bien qu'ils ne sont pas à la diète, eux, ni à la saignée, non plus qu'aux purgations (il s'assied).

Ouf ! me voilà ! je suis tout en nage... tant je suis faible ! mais aussi, jamais rien manger !... Il me semble que ça me ferait tant de bien de manger un peu... si peu que rien... avec une petite goutte de bon vin !... mais pas moyen !... toujours : « Orge et reglisse !... orge miellée !... orge aux pruneaux !... » S'il me donnait au moins un petit bout de poulet !... ah ! bien oui ! c'est pour lui les poulets... et pour ses internes !... je voudrais bien les voir à ma place !... Si encore je pouvais changer de médecin, mais je me suis engagé avec M. Trofort... Ah ! mon Dieu, le voilà encore !... je les entends... que le diable... (tous les autres personnages entrent.)

2^e SCÈNE.

TOUS.

Le Docteur. — Bonjour, mon bon ami, comment ça va-t-il aujourd'hui ? mieux, n'est-ce pas ? Je vous permets de répondre : « Oui, un peu mieux. »

Jacques (grommelant). — Son bon ami, je le connais trop celui-là !

Le Docteur. — Allons, tant mieux, tant mieux. Je vous l'avais dit ; ma méthode est infallible, avec moi pas d'équivoque ! Voyez plutôt, Messieurs, le registre du traitement (lisant) : Jacques Bonhomme, amené un peu malgré lui, il y a plusieurs années, pour une pléthore (vous savez, Messieurs, que c'est une maladie grave que celle d'avoir trop de santé), (reprenant sa lecture) : saignée abondante à son entrée, diète, silence absolu, orge et reglisse. — Peu de jours après, le malade reconnaissant s'engage à exécuter aveuglément nos prescriptions. — 2^e saignée pratiquée par M. Routmaroff, élève de garde ; purgatif, diète, orge miellée. — 3^e saignée, par M. Engulet, élève de garde ; 2^e purgation, diète et silence maintenus (permission de dire sa prière). — 4^e saignée par un élève Mexicain ; 3^e purgation habilement dissimulée dans sa boisson, diète maintenue ; enfin, en janvier, tisane d'orge aux pruneaux ; permission de dire le chapelet. (il pose le registre.)

Nous voilà, Messieurs, en juillet, le malade, vous le voyez, est en pleine voie de guérison. Outre la tisane aux pruneaux, je lui ai permis depuis janvier de sucer une orange... l'écorce seulement, car le reste trop acide pour lui est réservé à mes internes.

Admirez, Messieurs, l'effet de mon système. Ce malade s'est confié à mon expérience et à mon savoir, et il n'a pas hésité à mettre entre mes mains plus que sa fortune, sa vie ! Voyez de quelle façon généreuse j'en ai usé : il était vif, emporté, le voici dans un calme parfait. L'autre jour j'ai eu un instant qu'il faisait du tapage, c'était ce farceur de... mais ne divulguons pas nos secrets. — Attentif au moindre de ses besoins, je n'ai pas souffert qu'il formât même un désir. — Liberté entière de se promener... dans sa chambre, l'air du corridor est trop vif pour ses poumons, celui de la cour le tuerait. Il voudrait manger un peu, mais il faut se garder, messieurs, de se laisser entraîner par les désirs des malades, et c'est là le point le plus ingrat de notre tâche, car il nous expose à être calomniés. Nous avons mis et maintenons ce malade à une diète sage et prudente, et des gens mal intentionnés, des ennemis irréconciliables de ma maison, se sont permis de m'accuser d'avarice....

(à part ses deux internes.)

Voyons, vous deux, que pensez-vous qu'on pourrait lui donner ? Il faudrait pourtant nous relâcher un peu de la sévérité de son régime, car à la fin ces bruits me feraient beaucoup de tort.

Le 1^{er} Interne. — Je serais d'avis de lui donner quelque chose, mais pour la forme... en carton par exemple.

Le 2^e Interne. — Moi aussi.

Le docteur Trofort. — Je sais bien ce qu'il voudrait, le gredin, une tranche de poulet et un doigt de Bordeaux, et puis ceci, et puis cela, si bien que toute notre cuisine y passerait. Ces malades sont d'une exigence, mais d'une exigence ! Aussi je me range à votre avis, — sauf assentiment de l'économat, car c'est sorti des règles de la maison, on pourrait lui permettre d'abord un homard en carton.

Le 1^{er} Interne. — Peint en blanc alors ? car la vue du rouge dans l'état où il est !

Le Docteur. — Soit ! peint en blanc ; vous avez raison. — Ajoutons quelques pruneaux, ceux de sa tisane...

Le 1^{er} Interne (avec vivacité). — Oh, pour ça non ! ou bien alors sera interne qui voudra ; je n'ai pas envie de passer des nuits blanches.

Le 2^e Interne. — Ni moi non plus.

Le Docteur. — Mais cependant un homard en carton, ça ne suffit pas, et mes ennemis pourront...

Le 1^{er} Interne. — Bah ! donnez-lui quelques amandes à grignoter.

Le Docteur. — C'est ça.

Eh bien ! mon cher ami, j'espère qu'à présent vous serez satisfait de votre séjour chez moi, que vous n'y manquerez de rien ?

Jacques. — Oh oui ! M. le Docteur, cependant il me semble que si je mangeais devant... (menaces de l'interne)... Oh ! j'ai bien confiance en vous, bien confiance, car sans vous j'étais perdu, vous m'avez assez dit : aussi me suis-je laissé faire, vos saignées, votre diète, vos purgations, tout cela m'a bien calmé, jamais je n'avais été si tranquille depuis bien des années ; mais toujours de la tisane ! il me semble qu'un peu de poulet, comme me le disent quelques étudiants à l'oreille (nouvelles menaces) ; pourtant je paie et...

Le Docteur. — Calmez-vous ; ne parlez pas ! c'est une imprudence ! Gardez-vous bien de vous laisser aller à ces idées fatales ; n'écoutez que moi et vos internes ; je sais mieux que personne ce qui vous convient. Où en seriez-vous si la Providence ne vous avait jeté dans mes bras ?

Le Malade. — Mon Dieu je veux bien vous croire, seulement autrefois j'étais gras et fort, tandis qu'à présent je n'ai guère que les os, — regardez comme comme on voit mes côtes (il écarte sa chemise).

Le Docteur. — Ah diable ! diable ! vous avez des taches noires ; ça pourrait devenir grave.

Un Etudiant. — Je l'avais dit, on ne voulait pas me croire ; ces points noirs sont des taches de purpura, résultant de privations ou d'alimentation insuffisante ; maladie grave qui réclame les réconsti-

tuants de toutes sortes : fer, viande, vin de Bordeaux, quinquina.

Le M. d. — Oh oui ! monsieur, de la viande !

Le Docteur (à l'étudiant). — Taisez-vous, bavard, vos paroles mensongères et imprudentes surexcitent notre malade, et si survient une crise c'est vous qui...

L'Etudiant. — Une crise, eh ! il ne risque rien !

Le Docteur. — Ce n'est pas d'ailleurs ce que vous croyez, vous n'y entendez rien.

L'Etudiant. — Comment ! ce n'est pas le purpura ? voyez Hippocrate, livre V des Aphorismes.

Le Docteur. — Monsieur, vous serez privé d'inscriptions dans ma maison. Aucun élève ne doit parler sans y avoir été autorisé, sans cela, où en serions-nous ? — (Au 1er interne) : Mon ami, que pensez-vous de ce cas ?

Le 1er Interne. — Continuer plus que jamais le régime, cher maître. J'estime qu'une légère purgation (murmures) et une saignée (exclamations) feront disparaître promptement... (le bruit couvre sa voix.)

Une voix. — Le malade avec la maladie, parbleu !

Les Internes. — Silence !

Le Docteur. — Décidément vous avez trop de zèle (d'une voix forte) : Messieurs, je ne cède jamais ! pas plus aux élèves qu'aux malades (le bruit redouble), (baissant le ton) mais je consens à écouter des vœux légitimes. Je suis assez fort de mon savoir pour écouter vos avis, vous serez satisfaits, on donnera à manger au malade (Mouvement d'approbation).

Un Etudiant. — Mais, quoi ?

Le D. d. c'eur d'un ton solennel. — Un œuf à la coque !

Le Malad. — Pas même au beurre !

Le 1er Interne. — Je trouve même que c'est beaucoup.

Le 2e Interne. — Et moi que c'est trop.

Un Infirmer. — Vive le Docteur !

Un Etudiant. — Allons donc, du courage !

Le Docteur. — Maintenant, messieurs, je ne vous dissimulerai pas que vous faites un tapage qui me fatigue et m'empêche de me livrer à mes études médicales, avec un recueillement suffisant.

C'est pourquoi vous m'obligeriez de vous retirer pour le moment ; je vous rappellerai plus tard quand j'aurai besoin de vous.

Une voix. — Pour les pansements.

Une autre. — Pourquoi que ce ne soit pas pour l'autopsie.

A. RENEVRAV.

THÉÂTRES



Comme les souverains, et surtout Napoléon III, M. d'Herblay traite les grandes affaires par correspondance.

Ainsi la lecture des journaux de Paris nous a appris que celui qui règne sur nos théâtres et leur applique énergiquement le gouvernement personnel, a résilié les engagements de M^{lle} Derasse, comme chanteuse légère au Grand-Théâtre pour la saison prochaine.

Déjà la Mascarade a publié, touchant cette artiste, certains extraits de comptes-rendus peu favorables à M^{lle} Derasse, dont la réputation lyrique laisse beaucoup à désirer, et dont les succès ont toujours été négatifs à l'Opéra-Comique. Aussi apprenons-nous avec plaisir qu'elle ne fera pas partie de notre troupe, et peu nous importe que cette résiliation vienne de son chef, comme elle le prétend, ou ait été provoquée par notre Directeur, d'après la lettre de ce dernier. L'important pour nous est de ne pas la posséder, ayant été depuis deux ans assez malheureux en chanteuses légères pour avoir au moins une compensation cette année.

Seulement on peut bien se demander comment M. d'Herblay avait pu être assez mal renseigné sur le compte de ce premier sujet pour l'avoir engagée au prix fort de 20,000 fr. la saison, et comment il s'aperçoit seulement de son insuffisance un mois et demi avant l'ouverture de l'Opéra ?

Par le même motif, notre impressario apprend au *Figaro* et au *Gaulois* qu'il a traité avec M^{lle} Baretti, ce qui doit vivement intéresser les Parisiens. Pour nous, Lyonnais, si M^{lle} Baretti n'a rien perdu de ses qualités, ce choix est heureux et nous ne pouvons que l'approuver, car cette artiste, sans être une étoile, est du moins une excellente chanteuse légère de deuxième ordre, et l'accueil qu'elle reçoit il y a trois ans sur notre première scène est un bon présage pour elle.

Le seul regret que paraîsse éprouver M. d'Herblay en cette occurrence est l'écart de 10,000 francs entre les appointements des deux chanteuses, en fa-

veur de la dernière, à laquelle il est obligé de compter 30,000 francs pour huit mois. M. d'Herblay pour lequel la question financière va de pair avec la question artistique, trouve qu'il ne fait pas d'économie en résiliant avec M^{lle} Derasse.

Nous ne sommes pas de cet avis.

En admettant comme exact ce chiffre de 30,000 francs au lieu de 20,000, et faisant la part de nullité de M^{lle} Derasse, notre Directeur fait certainement une économie en présentant aux amateurs une artiste ayant des chances d'amener des spectateurs à la place d'une autre destinée à faire le tapage dans la salle. L'expérience des deux dernières campagnes est là pour l'affirmer. Si l'Opéra-Comique pas tenu, au point de vue des recettes, tout ce qu'il s'en promettait, M. d'Herblay n'ignore pas que mauvaise qualité des chanteuses en est seule la cause, si les artistes répondent à l'attente générale, il est donc probable que l'écart regrettable de 10,000 francs se retrouvera, — si M^{lle} Baretti bien secondée, — et au lieu d'une mauvaise affaire l'intendant de nos plaisirs finira par en faire une bonne, tout en étant agréable au public Lyonnais, but vers lequel tend M. d'Herblay, et pour la réalisation duquel ses proclamations assurent qu'il met toute sa bonne volonté et tous ses efforts.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés,

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 1.

Closierie des Lilas
Dimanche 25 juillet 1869, à une heure précise,

CONCERT

Donné par la société chorale

L'HARMONIE GAULOISE

Avec le concours de

MM. Béchet, Léon Gresse, Gaubert, Mortier, Pinet, Rancurel, et de l'Alliance Lyonnaise

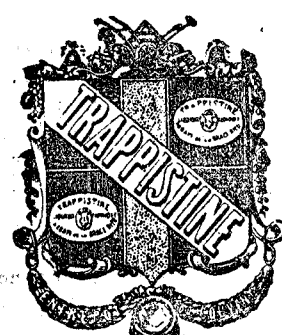
Le piano sera tenu par M. Nachury. Les bureaux seront ouverts à midi

Prix unique 50 centimes

HERNIÉS

Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

TRAPPISTINE



LIQUEUR DE TABLE

apéritive et digestive
préparée au

Couvent de la Grâce-Dieu
près de Besançon (Doubs)

PAR LES

RR. PP. Trappistes eux-mêmes

L'exquise finesse de son arôme et ses qualités hygiéniques, éminemment salutaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons.
En consommation dans les grands Cafés

DÉPOT GÉNÉRAL

CARLOZ VUILLEMIN

15, rue Lanterne, Lyon (22-52)

CHOLÉRA, CHOLÉRIQUE, DYSSENTERIE

Le seul remède vraiment efficace pendant les chaleurs pour prévenir les indispositions est l'emploi de

L'ALCOOL DE MENTHE DE BERAUD

la seule de toutes ces préparations qui soit préparée d'après la formule du Codex de l'empire français, avec les plantes récoltées au moment de la dessiccation. — Se méfier des nombreuses contrefaçons.

Dépôt dans toutes les pharmacies. (57)

BEAUTÉ

des Mains, du Visage. —

Guérison des Gerçures,

Pellicules, etc. par l'emploi

de la **CRÈME SIMON**

Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

Fabrique de Sommier élastiques

EN TOUTS GENRES

RAYNARD ET C^{ie}

69, Cours Lafayette, LYON

Sommiers élastiques recouverts d'un tissu damassé et garnis à 28 et 35 francs, garantis pendant 10 ans sans frais.

RÉPARATIONS DE SOMMIERS

à prix modérés. (54-15)

URIAGE-LES-BAINS

HOTEL BARNEOUD

Etablissement de premier ordre

CAFÉ-RESTAURANT

Déjeuner et Dîners à toute heure. Vins fins. Vieille cave.

Au centre même de l'établissement de Bains. 30-4

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE

BRODEUSES, BOUTONNIERES

de tous systèmes

pour Familles et Ateliers

garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIÈRE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon

Plusieurs médailles d'or (48-12)

Place des Célestins, 1

GRAND CAFÉ-RESTAURANT ISCH

L. TIGNAT successeur

DÉJEUNERS

Un carafon vin — pain — un plat — dessert. 1 fr. 75

DINERS, de 6 à 8 heures du soir

Potage — quatre plats. — dessert (vin compris). 4 fr.

Sert à la Carte

SALONS PARTICULIERS (4-0)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une Ressemblance garantie tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible ? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1

LYON (26-0)

CAISSE CENTRALE DE COUPONS

55, rue de la Bourse, LYON

MARTIN-FONTANEL FILS, changeur

Achat au comptant, sans bordereau, de coupons échus ou à échéance. — Avances de fonds sur dépôt de titres. — Ordres de Bourse, en tige officielle. (50-8)

SOMMIERS-MODELES PERFECTIONNES

Elasticité et construction démontables, légères et nouvelles, répondant à toutes les exigences. — Prix : 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demande.

LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

EAU DE FLEURS D'ORANGER

de qualité supérieure



JOANNY ÉMERY

Parfumeur - distillateur à Vallauris

près Grasse

Exiger la marque de fabrique et le modèle ci-contre.

Dépôt chez les principaux négociants. 41

MALADIES

Dartres, Scrofules, Abcès, Taches de la Peau, Ulcères, Douleurs, Affaiblissement général, Mauvaise poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le

ROB-SAVARES, DÉPURATO-TONIQUE

PERFECTIONNÉ

Régénérateur du Sang et des Humeurs

Expéditions par correspondances

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe, rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon, allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (36)

OUVERTURE

DE LA

BRASSERIE DES ARCHERS

Tenue par Léon Vincent

Déjeuners et soupers. Consommation de premier choix

PRIX RÉDUITS

Rue Confort, 14, près la rue Impériale

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

Nous recommandons cet élixir principalement aux personnes à la digestion est difficile. Moyennant quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir. Cet alcoolat devrait donc trouver sa place dans toutes les familles, il est surtout indispensable pendant les chaleurs où les diarrhées sont fréquentes, à raison même des excès de boisson et de l'usage des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques. — En flacons cachetés de 2 fr. et 4 fr., avec l'instruction portant le cachet de l'inventeur, H. de RICQLES, cours d'Herblay, 9, à Lyon. — Dépôt dans toutes les principales pharmacies de France et de l'étranger. (31-12)